

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :**
Non déterminé
- **Emploi de la substance / de la préparation : Durcisseur**
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/Fournisseur :

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil

Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier

Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info1@soloplast.fr

Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
R10-52/53: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom du produit: CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B

• Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

• Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

• 2.2 Éléments d'étiquetage :

• Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

• Pictogrammes de danger :



GHS02

• Mention d'avertissement : Attention

• Mentions de danger :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• 2.3 Autres dangers :

• Résultats des évaluations PBT et vPvB

• PBT: Non applicable.

• vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

• 3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

• Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• Composants dangereux :

CAS: 93925-43-0 Numéro CE: 300-346-5	Silicic acid (H4SiO4), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane Xn R48/22 R53 STOT RE 2, H373; Aquatic Chronic 4, H413	2,5-10%
---	---	---------

Nom du produit: CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B

CAS: 68299-15-0 EINECS: 269-595-4	bis(neodecanoyloxy)dioctylstannane Xn R48/22 R53 STOT RE 2, H373; Aquatic Chronic 4, H413	1,0-2,5%
CAS: 84605-29-8 EINECS: 283-392-8 Reg.nr.: 01-2119493626-26	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts Xi R38-41; N R51/53 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315	1,0-2,5%
CAS: 121158-58-5 Numéro CE: 310-154-3 Reg.nr.: 01-2119432403-51	Phenol, dodecyl-, branched Xn R62; Xi R36/38; N R50/53 Repr. 2, H361f; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	0,1-1,0%

• **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

• **4.1 Description des premiers secours**

• **Remarques générales :**

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

• **EN CAS D'INHALATION :**

Veiller à l'apport d'air frais.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :**

Laver immédiatement à l'eau.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

• **EN CAS D'INGESTION :** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

• **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

• **5.1 Moyens d'extinction**

• **Moyens d'extinction :**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Mousse

Sable

• **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit

• **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Cfr. également le point 10.

Nom du produit: CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications :**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Veiller à une aération suffisante.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions :**
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stockier au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.01.2015

V - 1

Révision: 15.01.2015

Nom du produit: CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

• **Température de stockage recommandée :** < 30 °C

• **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

• **8.1 Paramètres de contrôle :**

• **Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

• **Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• **Équipement de protection individuel :**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Conserver à part les vêtements de protection.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• **Protection respiratoire :**

Respecter les valeurs limites sur le lieu du travail et/ou autres limites.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre : A

• **Protection des mains :**



Gants de protection

• **Matériau des gants**

Caoutchouc butyle

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• **Temps de pénétration du matériau des gants :**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Nom du produit: **CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B**

• Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Indications générales

• Aspect :

Forme : Liquide
Couleur : Brun-roux
Odeur : Légère

• valeur du pH : Néant

• Changement d'état

Point de fusion : Non déterminé.
Point d'ébullition : Non déterminé.

• Point d'éclair : 45 °C

• Température d'inflammation :

Température de décomposition : env. 300 °C

• Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

• Pression de vapeur : non déterminé

• Densité à 25 °C : 0,92 g/cm³
• Densité de vapeur : non déterminé

• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Insoluble

• Viscosité :

Dynamique à 23 °C : 50 mPas
Cinématique : non déterminé

• 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

• 10.2 Stabilité chimique : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

• 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Réactions aux agents d'oxydation puissants.
Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.

• 10.4 Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

• 10.5 Matières incompatibles :

Réactions au contact de l'eau.
Réactions aux alcalis (lessives alcalines).
Réactions aux acides.

Nom du produit: **CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B**

- **10.6 Produits de décomposition dangereux :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

84605-29-8 Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts		
Oral	LD 50	3100 mg/kg (rat) (OECD Guideline 401)
Cutané	LD50	> 2002 mg/kg (rat) (OECD Guideline 402)
Inhalatoire	LC 50 / 4h	> 2,3 mg/l (rat) (OECD Guideline 403, vapour)
121158-58-5 Phenol, dodecyl-, branched		
Oral	LD50	2200 mg/kg (rat) (OECD Guideline 401)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Toxicité subaiguë à chronique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indications toxicologiques complémentaires :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

84605-29-8 Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts	
EC50/3h	> 10000 mg/l (activated slugde) (OECD Guideline 209)
EL50/48h	23 mg/l (daphnia magna) (OECD Guideline 202, mobility)
EL50/72h	21 mg/l (desmodesmus subspicatus) (OECD Guideline 201)
LL50/96h	4,5 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD Guideline 203)
NOEC (aqua chron.)	0,4 mg/l (daphnia magna) (OECD Guideline 211, reproduction)
NOELR	10 mg/l (daphnia magna) (OECD Guideline 202, mibility)
	1,8 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD Guideline 203)
121158-58-5 Phenol, dodecyl-, branched	
EC50/48h	0,0927 mg/l (daphnia magna) (OECD Guideline 202)
EC50/72h	> 0,765 mg/l (scenedesmus subspicatus) (OECD Guideline 201)
LC0/96h	> 2 mg/l (leuciscus idus) (EU Method C.1)
M Factor	10 (-)

- **12.2 Persistance et dégradabilité :**

84605-29-8 Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts	
Biodegradation	1,5 % (activated slugde) (OECD Guideline 301 B, 28d)
121158-58-5 Phenol, dodecyl-, branched	
Biodegradation	25 % (-) (OECD Guideline 301 B, 28d)

Nom du produit: **CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B**

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

84605-29-8 Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr) esters, zinc salts

log Kow 0,56 (-)

Comportement dans les compartiments de l'environnement :

12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Code déchet :

Les codes de déchets indiqués sont considérés une recommandation. Toutefois, il est possible qu'un code de déchet différent doit être respecté à cause de particularités régionales ou spécifiques au secteur industriel.

Emballages non nettoyés :

Recommandations : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.01.2015

V - 1

Révision: 15.01.2015

Nom du produit: **CAOUTCHOUC AUX SILICONES – Composant B**

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• **Phrases importantes :**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

• **Acronymes et abréviations :**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
- Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
- Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
- Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
- Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.01.2015

V - 1

Révision: 15.01.2015

Nom du produit: RF HÄRTER 1 (UP)

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3
Aquatic Chronic 4: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 4